



Compte-rendu de la réunion du conseil de quartier de Montreuil du lundi 9 novembre 2020

Par visioconférence

En présence de :

Francois de Mazières Maire de Versailles
Emmanuelle de Crépy, Adjointe déléguée à la culture et à la concertation
Brigitte Chaudron, Conseillère municipale, Présidente du Conseil de quartier
Christophe Cluzel, Conseiller municipal, vice-Président du Conseil de quartier
Audrey Kantapareddy et Jean-Claude Bramard, Directeurs des maisons de quartier

La liste des conseillers et élus de quartier est jointe.

Introduction

Le Maire regrettant de ne pas pouvoir se réunir autrement que par vidéo, rappelle le rôle important des Conseils de quartier pour traiter les problèmes de cadre de vie (circulation, voirie...) et pour veiller au lien social particulièrement en cette période de pandémie.

Il rappelle le travail important accompli ces dernières années par Hervé Fleury et Marie de Chantérac.

Un tour de « table » est alors effectué. Chacun se présente.

Le secrétaire de séance est Dominique Brière, conseiller de quartier.

A l'issue de ces présentations, des échanges avec le Maire sur certains sujets sont abordés.

1-Boulevard de la République

La mise en place des pistes cyclables sur les trottoirs dans la partie haute du Boulevard a répondu à un besoin, mais les riverains s'inquiétaient de la suppression des places et de l'abattage des arbres.

Pour les places, le Maire indique qu'une bonne solution a pu finalement être obtenue au moment du premier déconfinement grâce à la compensation des places supprimées par la création d'un nombre quasi équivalent de nouvelles places avenue des Etats-Unis. Ceci a été également bien accueilli par les commerçants de la rue de Montreuil.

Les arbres sont préservés. Seuls ceux qui seraient malades et représenteraient un danger seront abattus et remplacés par de nouveaux. Sur ce point, une concertation avec François Darchis, Conseiller municipal en charge de l'environnement et des projets innovants sera engagée.

Des travaux complémentaires seront réalisés l'an prochain : amélioration des pistes cyclables, réfection de certains réseaux. Le boulevard de la République sera alors totalement rénové et embelli.

Il est demandé qu'il y ait un sens de circulation des vélos avec des panneaux indicatifs apposés : montée côté impair et descente côté pair.

2-Terrains du Conseil Départemental

Le Conseil Départemental a vendu deux terrains.

Le premier, rue Vauban, accueillera un programme de 150 appartements dont 30% de logements sociaux, en application des règles imposées par la Préfecture. Les travaux ont commencé avant l'été et devraient durer environ 2 ans. Même s'il est prévu un parking souterrain de 180 places (la loi limitant le nombre de stationnement pouvant être imposé dans le Plan Local d'Urbanisme pour les logements neufs à proximité des gares), il est fait remarquer que l'arrivée de nouveaux habitants risque de poser des problèmes de stationnement.

Le second, rue Saint Charles-Pasteur. Il est demandé qu'une présentation du projet ait lieu devant le Conseil de quartier comme cela avait été fait pour le projet OGIC. Le Maire répond par l'affirmative.

Il est souhaité qu'une transparence piétons entre les deux rues soit créée. Le Maire indique que ceci a été imposé dans le cahier des charges du promoteur. Ce passage se fera à la limite Nord de la parcelle.

Une question est posée concernant l'incidence des nouveaux habitants de ces deux programmes sur les capacités d'accueil des écoles du quartier. Le sujet sera examiné avec Claire Chagnaud-Forain, adjointe au Maire en charge des écoles.

3- Circulation des vélos sur les trottoirs

Plusieurs personnes font remarquer qu'il y a souvent des conflits de circulation sur les trottoirs entre piétons, PMR, vélos, draisienne, trottinettes... Notamment rue de Montreuil.

4- Sécurité

En ce qui concerne la sécurité notamment autour des écoles, et sur la possibilité d'associer le conseil de quartier, le Maire précise qu'il est conscient du problème qui dépasse le quartier de Montreuil. La baisse des effectifs de police nationale sur la ville de Versailles a conduit la ville à renforcer ses effectifs de police, malgré une situation budgétaire rendue difficile du fait de la baisse (augmentation des charges obligatoires, baisse importante des recettes due à la crise mais également aux effets cumulés d'une baisse des dotations et des prélèvements effectués sur la ville par l'Etat).

Il est proposé d'organiser une attention citoyenne à la sécurité en mobilisant par exemple les anciens officiers de réserve. Le Maire répond qu'il convient d'être prudent sur ce sujet afin d'éviter tout dérapage. Il précise que cette question est traitée au niveau de la ville par Jean-Pierre de Roussane, adjoint au Maire en charge de la sécurité.

5-Remontée des informations

En réponse à une question sur les modalités de remontée des informations sur des problèmes apparaissant dans le quartier, le Maire indique que l'on peut utiliser l'application « Appli-Versailles » ou informer la Présidente ou le vice-Président du Conseil de quartier selon la nature de la difficulté.

Intervention de Brigitte Chaudron

Elle précise que tous ces sujets pourront être approfondis par le conseil de quartier, notamment dans le cadre de commissions.

Intervention d'Emmanuelle de Crépy

Avec le relevé de notes de cette réunion, différents documents seront envoyés aux conseillers et en particulier sur le fonctionnement du conseil de quartier. Il leur sera également proposé par la Présidente et le vice-Président des commissions thématiques dans lesquelles chacun pourra s'inscrire.

Le Maire remercie les personnes présentes et espère qu'une nouvelle réunion pourra être organisée rapidement en présentiel.